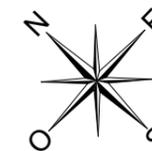


**BÂTIMENT I**  
**APPARTEMENT 3 PIÈCES**  
n° 111 au 1<sup>er</sup> étage

ENTRÉE	4,35
SÉJOUR-CUISINE	25,12
CHAMBRE 1	12,38
CHAMBRE 2	9,09
SDB	5,37
WC	2,53
DGT.	2,35
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE :</b>	<b>61,19 m<sup>2</sup></b>

**LÉGENDE**

F	: Fenêtre	R	: Réfrigérateur
PF	: Porte-fenêtre	LV	: Lave-vaisselle
CF	: Chassis fixe	LL	: Lave-linge
JS	: Jour de souffrance	C	: Cuisson
VR	: Volet roulant	Pl.	: Placard
VB	: Volet battant	TV/RJ	: Prise RJ45
ST	: Store		
OB	: Oeil de Boeuf		
GC	: Garde-corps		
SOFF	: Soffite / faux-plafond		
EDEL	: Tableau électrique		



Indice : 6 23 JUILLET 2018

Échelle : 0m 0,5 1 2

**SÉRIE NOTAIRE**

Nota : les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.



**CAROLE JENNY & MICHEL LAKATOS**  
ARCHITECTES D.E.S.A.